

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Geretzhuber,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices. D'ailleurs, nous notons que nous n'avons toujours pas reçu de réponse d'AUCHAN à nos demandes pour plus de transparence concernant LACTALIS (pétition lancée le 11 janvier 2018) et les rappels des reblochons Chabert (notre courrier du 15 mai 2018).

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63

CARREFOUR  
Alexandre Bompard  
Président Directeur Général

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Bompard,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et **la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?**

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices. D'ailleurs, nous notons que nous n'avons toujours pas reçu de réponse de CARREFOUR à nos demandes pour plus de transparence concernant LACTALIS (pétition lancée le 11 janvier 2018) et les rappels des reblochons Chabert (notre courrier du 15 mai 2018).

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Naouri,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices.

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Bonislawski,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices. D'ailleurs, nous notons que nous n'avons toujours pas reçu de réponse de CORA à nos demandes pour plus de transparence concernant les rappels des reblochons Chabert (notre courrier du 15 mai 2018).

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Cotillard,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la **traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?**

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices. D'ailleurs, nous notons que nous n'avons toujours par reçu de réponse d'Intermarché à nos demandes pour plus de transparence concernant LACTALIS (pétition lancée le 11 janvier 2018) et les rappels des reblochons Chabert (notre courrier du 15 mai 2018).

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63  
foodwatch • 53 rue meslay • 75003 paris • france • association loi 1901 • [www.foodwatch.fr](http://www.foodwatch.fr)

E.LECLERC  
Michel-Edouard Leclerc  
Président directeur général

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Leclerc,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices.

Veuillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63

LIDL France  
Mme Stéphanie Legros, responsable Service qualité  
M. Michel Biero, co-gérant Achats

Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Madame Legros, Monsieur Biero,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices.

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63



Paris, le 26 juillet 2018

**Objet : Demandes urgentes de clarification dans l'affaire de contamination à la listeria de produits alimentaires et des rappels en cours**

Monsieur Francony,

Nous vous adressons ce courrier afin de solliciter des clarifications quant au nouveau scandale alimentaire qui frappe en Europe et au-delà : la contamination à la listeria de légumes surgelés en provenance d'une usine de l'entreprise belge Greenyard.

**Compte tenu des risques pour la santé pour les consommateurs dans cette affaire, et après le fiasco des rappels dans l'affaire Lactalis, vous comprendrez le caractère urgent de cette requête et nous vous remercions donc par avance de vos réponses dans les plus brefs délais, et au plus tard le 2 août.**

L'autorité hongroise chargée de la sécurité alimentaire a ordonné le 29 juin 2018 à Greenyard le retrait et rappel des légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans son usine en Hongrie entre le 13 août 2016 et le 20 juin 2018. Comme dans l'affaire des œufs contaminés au fipronil et l'affaire Lactalis, les informations publiques à la disposition des consommateurs tombent au compte-goutte et la traçabilité pour identifier tous les produits contenant des légumes potentiellement contaminés pose de nouveau problème. Les consommateurs et consommatrices exigent davantage de transparence. Qu'en est-il pour votre enseigne sur les points suivants ?

- Quand avez-vous été informé des mesures de retraits-rappels ? Par qui ?
- Quelles mesures concrètes ont été prises par votre enseigne suite aux rappels ?
- **Pouvez-vous garantir que tous les produits alimentaires concernés par ce rappel et potentiellement contaminés à la listeria sont identifiés et effectivement retirés et rappelés ?**
- **Une liste complète de ces produits est-elle disponible et accessible publiquement ?**
- La liste des points de vente précis (adresses) concernés est-elle publique ? Si oui, où est-elle accessible ? Si non, pourquoi ?
- Quels canaux de communication ont été employés par Auchan pour informer les consommateurs du rappel de ces produits, et à quelles dates ?
- Qu'advient-il des produits rappelés ? Sont-ils ou vont-ils être détruits ?

**Nous vous remercions par avance de vos réponses urgentes** et vous informons que foodwatch rendra publiques cette lettre et les réponses que vous y apporterez, pour plus de transparence pour les consommateurs et consommatrices.

Veillez recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart,  
Directrice générale, foodwatch France,  
e-mail : [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr), ligne directe : 01.43.22.23.63